

A M. de  
Foyez.

A La Haye ce 22. Mars 1672.

Il est inutile, Monsieur, que je commence par dire  
tout de l'amitié qui s'est formée dans peu de jours. Elle  
peut être de vous faire voir la prochaine affec-  
tion de votre couronnement que vous passez, de la  
quelle il me semble que vous avez tout sujet  
de vous tenir satisfait. La paix que vous faites  
au succès de votre nouvelle alliance, d'outre-  
mer est une forte marque de l'affection qui vous  
sert pour votre Maison, qui sçavez, ce que  
a valu le trône, et ce qui en vaut les branches.  
Pour moy, je me représente par degrés ce que  
souci nous estions, quand il ne restoit plus de  
Prince d'Orange à ces Etats, quelle estoit la  
joie quand Dieu nous en donna un unique,  
combien nous avons tremblé avant qu'il  
vous eust unique passé par les divines  
funestes à Livres et Miris, de la prison Virchi,  
combien depuis nous avons souhaité de le  
voir en état de prospérité. Je rai. Et ainsi  
royes le bon Dieu qui nous écoute jusques à présent.  
Le dernier vain me reste de quelque nombre  
de Lettres manuscrites. non pas que je sois en état  
ni en attente de les voir, j'en auroy bon. Si  
je peult naître un seul de mon vivant, je  
l'antiray, Or laissez, Gateurs, en Lais ton  
la Vision est étriqué; si vous l'aymez mieux  
en latin, il y a, *Quem demittis servum tuum*  
Domine.

Et que vous prenez la peine de glosser sur les  
textes de Grotius me donneroit grand' envie de  
vous représenter une couple de Lettres; mais  
boulé: dans la conjoncture ou nous sommes  
n'aymés pas à laisser voir par les divers  
petits papiers, concernant de grands affaires.

D'un seul mienne maxime faut il que je Vous  
 informe, c'est que ie ne connois point d'amis d'Etat  
 à l'Etat, ie tiens pour vaine toute autre considération  
 que celle de l'intérieur, par où donc s'en va on  
 fumer, tout ce que ie voy auant de veoir,  
 connoissances, meconnoissances, grâces et  
 ingrâtes, entre voisins. A peine est ce quelques  
 fois, entre freres ou parins. Au fonds, personne  
 n'este laste d'obliger un autre, que par  
 reflexion sur soy-même. Je rapporte à cela,  
 Monsieur, tout ce que de grands Roijannes ont  
 fait, pour ce petit Etat, Vous comprendrez  
 bien ce que ie vous dir. Vre Henry le Grand,  
 et sa voisine la pucelle Anglois, seauoyent  
 bien ce qu'ils faisoient, ie nous s'courrons de  
 même que nous auons agi pour eux au besoin  
 Mais ie voye déjà trop.

J'applaudis extrêmement à cette illustre promotion  
 de M<sup>rs</sup> Le Tellier, une distinction tresparticuliere  
 m'estant toujours demeuré pour son excellent  
 mérite, depuis que j'ay eu l'honneur de le  
 connoistre, pour n'auoir rien trouué à sa loue  
 que luy fust comparable à mon aise.

Après dix interruptions qui me sont arrivées sur  
 deux lettres, que vous voye bien marcher à  
 jambes rompues, ie ne puis encor vous dire  
 rien de nostre Canal. vous nous avez tant attiré  
 en Campagne un Officier qui est seul capable  
 de nous en rendre le plus de compas, qu'à  
 peine est il bien arrivé et pourra est arrivé  
 qu'il sera obligé de repartir de nouueau par  
 la maniere que vous vous y prenez, confondant  
 dorénavant les mois de May et de Decembre  
 en despit de tous les Almanachs. Ce  
 jour passé, une assemblée tenue à Paris, de ce que  
 vous appellez l'Académie de France, m'a tenu les

par un pied. J'en eus le premier essai en Angleterre  
il y a six ans. Si je puis me permettre encore  
un semblable intervalle, je n'auray plus qu'à  
sujer de m'en plaindre. Le bon est, que ce <sup>mal</sup>  
sans qu'on se doive, que quand ce pied  
on s'appuyé dessus. Le dernier toutefois s'en  
trouvé par fois interrompu. Et j'ay trouvé  
l'invention d'employer ce <sup>Parfois</sup> à quelques  
Ecosse qui me détourne par la tête ce que j'  
souffrir au pied. Le petit papier qui va en  
voilà en est un excellent. Il y est beaucoup  
parlé à la France pourquoy j'ose vous l'envoyer,  
il se trouve icy assez d'ignorans, qui en veulent  
faire quelque cas. Ce s'importe sous son fausse  
Monsieur, à la sursur de <sup>de</sup> Jeanne,  
pourvu que vous l'ayez prouvé la peine de les  
informer de l'Age de l'Angeur, qui est sans  
doute, et sans autre limite que celui de sa  
vie. Arr. &c. —

Tous nos Familles, Monsieur, vous rendent  
les graces qu'ils doivent de ce que vous  
désirez vous souvenir d'eux, et souhaitent  
une longue prospérité à tous les Vrs.

226